



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

No. 3 PARIS, 2026-03

Général

-
- 2026/055 Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes de la Liste d'Alerte de l'OEPP
- 2026/056 Base de données de l'UE sur les interceptions d'organismes nuisibles sur les végétaux et autres objets importés

Ravageurs

-
- 2026/057 Premier signalement de *Spodoptera frugiperda* en Espagne
- 2026/058 Incursion de *Bactrocera dorsalis* en Espagne
- 2026/059 Mise à jour sur la situation de *Bactrocera dorsalis* en Grèce
- 2026/060 Premier signalement de *Bactrocera zonata* en Grèce
- 2026/061 Premier signalement de *Dacus frontalis* en France
- 2026/062 Premier signalement de *Thrips parvispinus* en Sicilia (Italie)
- 2026/063 Premiers signalements de *Thrips parvispinus* en tant que vecteur de virus
- 2026/064 Incursions de Scolytinae non européens en Slovénie
- 2026/065 Mise à jour sur la situation de *Scirtothrips dorsalis* et de *S. aurantii* au Portugal
- 2026/066 Éradication du foyer de *Pomacea* sp. en France

Maladies

-
- 2026/067 Nouvelle découverte de *Bursaphelenchus xylophilus* en France
- 2026/068 Mise à jour sur la situation de *Meloidogyne enterolobii* en Italie
- 2026/069 Mise à jour sur la situation de *Meloidogyne enterolobii* aux Pays-Bas
- 2026/070 Nouveaux signalements de *Diplodia bulgarica*, ravageur émergent du pommier
- 2026/071 *Diplodia bulgarica*, ravageur émergent du pommier : addition à la Liste d'Alerte de l'OEP
- 2026/072 Premier signalement de *Ceratobasidium theobromae* sur manioc au Suriname
- 2026/073 Mise à jour sur la pourriture des épis du maïs causée par *Trichoderma afroharzianum* en Europe
- 2026/074 Premier signalement de *Trichoderma afroharzianum* en tant que pathogène du maïs en Inde
- 2026/075 Premiers signalements de *Trichoderma* spp. en tant que pathogène des cultures en Chine
- 2026/076 Les mesures officielles contre *Phytophthora pluvialis* ne s'appliquent plus au Royaume-Uni
- 2026/077 Premier signalement du tomato brown rugose fruit virus en Ukraine
- 2026/078 Premier signalement de l'African eggplant mosaic virus en Suisse et dans la région OEPP
- 2026/079 Premier signalement du wheat mosaic virus en France et dans l'UE
- 2026/080 Premier signalement et éradication de l'American plum line pattern virus au Royaume-Uni

Plantes envahissantes

-
- 2026/081 Répartition d'*Heracleum mantegazzianum* en Italie
- 2026/082 L'homéostasie stœchiométrique en tant que caractère permettant de prévoir le potentiel d'invasion
- 2026/083 Performance des populations de *Solanum carolinense* dans sa zone d'indigénat et sa zone d'introduction aux États-Unis et au Japon
- 2026/084 Analyse prospective des plantes exotiques dans la région arctique

2026/055 Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes de la Liste d'Alerte de l'OEPP

En parcourant la littérature, le Secrétariat de l'OEPP a extrait les nouvelles informations suivantes sur des organismes de quarantaine et des organismes nuisibles de la Liste d'Alerte de l'OEPP (ou précédemment listés). La situation de l'organisme concerné est indiquée en gras, dans les termes de la NIMP no. 8.

- **Nouveaux signalements**

En Nouvelle-Zélande, deux spécimens de *Bactrocera dorsalis* (Diptera: Tephritidae - Liste A1 de l'OEPP) ont été capturés début 2025 dans des pièges situés dans deux localités proches d'Auckland (Birkdale et Papatoetoe). Des mesures officielles ont été prises et le ravageur a été déclaré absent au printemps 2025. Au cours d'activités de surveillance en février 2026, quatre *B. dorsalis* ont été trouvés dans des pièges à Papatoetoe (Biosecurity New Zealand, 2025, 2026). Des mesures phytosanitaires visant l'éradication sont mises en œuvre. **Présent, transitoire.**

Frankliniella occidentalis (Thysanoptera: Thripidae, Liste A2 de l'OEPP) est signalé pour la première fois en Indonésie. Il a été identifié sur chrysanthème dans des serres de la province de Java oriental (Hutapea *et al.* 2025). **Présent, non largement disséminé.**

Gonipterus platensis (Coleoptera: Curculionidae), l'une des espèces du complexe d'espèces de *Gonipterus scutellatus* (Liste A2 de l'OEPP), est signalé pour la première fois en Inde. Il est signalé établi depuis 2019 sur le plateau du Nilgiri, à haute altitude, dans l'état du Tamil Nadu. Il a été observé dans des plantations d'*Eucalyptus globulus* (Yeshwanth *et al.*, 2025). Il s'agit du premier signalement en Asie. **Présent, non largement disséminé.**

Gonipterus platensis (Coleoptera: Curculionidae), l'une des espèces du complexe d'espèces de *Gonipterus scutellatus* (Liste A2 de l'OEPP), est signalé pour la première fois au Paraguay. Il a été détecté dans le département de Caazapá (sud du pays) dans des plantations d'eucalyptus (clones d'*Eucalyptus urophylla* × *Eucalyptus camaldulensis*) en janvier 2023 (Benítez Díaz *et al.*, 2025). **Présent, non largement disséminé.**

Gymnandrosoma aurantianum (Lepidoptera: Tortricidae - Liste d'Alerte de l'OEPP) est signalé pour la première fois aux États-Unis. Il a été détecté au Texas en juin 2025, mais rien n'indique la présence d'une population établie (PPQ, 2025). **Présent, transitoire.**

Neopetalotrips rosae est signalé pour la première fois en Afrique du Sud ; il est associé à une brûlure des feuilles et des rameaux du myrtillier (*Vaccinium corymbosum*) dans des pépinières sud-africaines (Van der Vyver *et al.*, 2025). **Présent.**

Phytomyza gymnostoma (Diptera: Agromyzidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) est signalé pour la première fois au Canada. Le ravageur a été détecté en novembre 2025 en association avec des poireaux (*Allium* spp.) sur un site résidentiel de la région de Niagara, en Ontario (CIPV, 2026).

Le statut phytosanitaire de *Phytomyza gymnostoma* au Canada est officiellement déclaré ainsi : **Présent, non largement disséminé et faisant l'objet d'une lutte officielle.**

Tetranychus evansi (Liste A2 de l'OEPP) est signalé pour la première fois en Côte d'Ivoire. Il infeste les cultures de *Solanum lycopersicum*, *Solanum melongena* et *Solanum aethiopicum* dans l'ensemble du pays, mais est plus abondant dans le nord (Deletre *et al.*, 2026). **Présent.**

Le frelon asiatique *Vespa velutina* (Hymenoptera: Vespidae - espèce exotique envahissante préoccupante pour l'UE) est signalé pour la première fois en Algérie. Un adulte a été observé en septembre 2025 dans un jardin près d'Alger. On ignore si l'espèce est établie. Il s'agit du premier signalement en Afrique (Semmar, 2025). **Présent, non largement disséminé.**

Au Royaume-Uni, le frelon asiatique *Vespa velutina* (Hymenoptera: Vespidae - espèce exotique envahissante préoccupante pour l'UE) a été signalé pour la première fois en septembre 2016 dans le sud-ouest de l'Angleterre (SI OEPP 2016/208). Il a depuis été observé dans d'autres localités d'Angleterre et des mesures officielles sont mises en œuvre. En janvier 2026, un nid mort de *V. velutina* a été découvert près de Wrexham (Clwyd, Pays de Galles). Il s'agit du premier signalement de *V. velutina* au Pays de Galles et des mesures officielles sont mises en œuvre conformément au plan d'urgence contre le frelon asiatique (Welsh Government, 2026). **Présent, non largement disséminé et faisant l'objet d'une lutte officielle.**

Au Guatemala, 17 espèces de scolytes et scolytes à ambrosia (Coleoptera: Curculionidae: Scolytinae) ont été signalés pour la première fois au cours d'une prospection dans une plantation d'avocatiers (*Persea americana*) et dans une forêt naturelle. Les nouvelles espèces signalées comprennent *Xylosandrus compactus* (précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) et *Xylosandrus morigerus* (Ochaeta, 2026). **Présent.**

Le watermelon chlorotic stunt virus (*Begomovirus citrulli*, WmCSV - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) est signalé pour la première fois en Inde. En mai 2024, le WmCSV a été identifié sur melon (*Cucumis melo*) dans l'état du Punjab (Mahanta *et al.*, 2025). **Présent.**

- **Données détaillées**

En Inde, au cours d'une prospection en plein champ visant à identifier les espèces de thrips présentes dans les cultures légumières et de légumineuses, *Ceratothripoides claratris* (Thysanoptera: Thripidae, Liste A1 de l'OEPP) et *Microcephalothrips abdominalis* (Thysanoptera: Thripidae, précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) ont été signalés pour la première fois dans l'état du Chhattisgarh. *C. claratris* est signalé pour la première fois sur *Vigna mungo* (Akanand *et al.*, 2026)

En Indonésie, *Diaphorina citri* (vecteur de 'Candidatus Liberibacter asiaticus' - Hemiptera: Psyllidae - Liste A1 de l'OEPP) est présent à Kalimantan (Setyaningrum *et al.*, 2026).

Au Kenya, *Globodera rostochiensis* (Liste A2 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois en 2015 (SI OEPP 2015/129) sur pomme de terre (*Solanum tuberosum*) dans le comté de Nyandarua. Il est également signalé dans le comté de Nyeri (Kiige *et al.*, 2026).

Aux États-Unis, des mines foliaires de *Nemorimyza maculosa* (Diptera: Agromyzidae - Liste A1 de l'OEPP) ont été observées dans les états suivants : Alabama, Arkansas, Delaware, Iowa, Illinois, Kansas, Louisiana, Maryland, Minnesota, Missouri, Nebraska, New Hampshire, New Jersey, Pennsylvania, Rhode Island, Tennessee, Texas, Virginia, Vermont, West Virginia (Eiseman *et al.*, 2026).

Au Canada, *Phyllachora maydis* (Liste d'Alerte de l'OEPP), responsable de la tache goudronneuse du maïs (*Zea mays*), a été signalé pour la première fois en Ontario en 2020 (SI OEPP 2022/028). En 2024, il a été signalé pour la première fois au Québec (Cayer *et al.*, 2025).

Aux États-Unis, *Phyllachora maydis* (Liste d'Alerte de l'OEPP), responsable de la tache goudronneuse du maïs (*Zea mays*), est désormais signalé dans 20 états. Il a récemment été signalé pour la première fois au North Dakota et en Virginia (Waibel *et al.*, 2025).

En Inde, *Selenothrips rubrocinctus* (Thysanoptera: Thripidae - Liste d'Alerte de l'OEPP) est signalé dans l'état du Manipur sur chêne denté (*Quercus serrata*) (Nishikanta Singh *et al.*, 2026).

En Italie, *Zaprionus tuberculatus* (Diptera: Drosophilidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) est signalé pour la première fois dans les régions Campania et Lazio (Nugnes *et al.*, 2026).

- **Nouvelles plantes-hôtes**

Le melon (*Cucumis melo*) est signalé pour la première fois comme étant un hôte du cowpea mild mottle virus (*Carlavirus vignae*, CPMMV - Organisme de quarantaine de l'UE 2019/2072, annexe II A). Des plants de *C. melo* dans des parcelles commerciales de l'état du Mato Grosso (Brésil) présentaient des symptômes de jaunisse, de mosaïque et de marbrure, et ils ont été trouvés infectés par le CPMMV en septembre 2022. *Cucumis sativus*, précédemment parmi les hôtes expérimentaux, s'est avéré être un hôte naturel du CPMMV (Silva *et al.*, 2026).

Le cherry leafroll virus (*Nepovirus avii*, CLRV - ORNQ de l'UE) a été détecté sur un *Ailanthus altissima* (Simaroubaceae : Liste des plantes exotiques envahissantes de l'OEPP) présentant des taches annulaires chlorotiques et une déformation des feuilles à Thessalonique, en Grèce (Olmedo-Velarde *et al.*, 2026).

Sources: Akanand D, Rana DK, Sivalingam PN, Dixit A, Tyagi K, Sridhar J (2026) Report of six new thrips species on vegetable and pulse crops in central India. *Current Science* 130(2), 148.

Benítez Díaz EA, Mongelós-Franco Y, Ojeda L, Ramírez-Ayala L, Acosta D, Garcete-Barret B, Coronel B, Gryciuk Almeida A, Alborn-Jover M (2025) First record of *Gonipterus platensis* (Coleoptera: Curculionidae) and its egg parasitoid *Anaphes nitens* (Hymenoptera: Mymaridae) in Paraguay. *Journal of Integrated Pest Management* 16(1), 15. <https://doi.org/10.1093/jipm/pmaf014>

Biosecurity New Zealand (2026) Oriental fruit fly detection in 2026 in Papatoetoe, Auckland. Accessed at: <https://www.mpi.govt.nz/biosecurity/exotic-pests-and-diseases-in-new-zealand/active-biosecurity-responses-to-pests-and-diseases/oriental-fruit-fly-2026-papatoetoe>

Biosecurity New Zealand (2025) Oriental fruit fly eradication in Auckland 2025. Accessed at: <https://www.mpi.govt.nz/biosecurity/pest-and-disease-threats-to-new-zealand/horticultural-pest-and-disease-threats-to-new-zealand/oriental-fruit-fly/oriental-fruit-fly-eradication-in-auckland-2025>

Cayer E, Duval B, Samson V, Dionne A (2025) La tache goudronneuse du maïs. Fiche technique Grandes cultures. *Réseau d'avertissements phytosanitaires*. https://www.agrireseau.net/documents/Document_118046.pdf

CIPV, site Internet. Official Pest Reports-Canada (2026-03-09) Report of allium leaf miner (*Phytomyza gymnostoma*) in Ontario, Canada. <https://www.ippc.int/fr/countries/canada/pestreports/2026/03/report-of-allium-leaf-miner-phytomyza-gymnostoma-in-ontario-canada-signalement-de-la-mineuse-du-poireau-phytomyza-gymnostoma-en-ontario-canada/>

Deletre E, Latapie C, Migeon A, Auger P, Larpin N, Laboisse S, Martin T (2026) *Tetranychus evansi* (Tetranychidae) spider mites now a major solanaceous crop pest in Côte d'Ivoire. *Experimental and Applied Acarology* 96(3), 35.
<https://doi.org/10.1007/s10493-026-01125-y>

Eiseman CS, Lonsdale O, Feldman TS, Van Der Linden JO (2026) Thirty-three new species of Agromyzidae (Diptera) from the United States and Canada, with new host and distribution records for 154 additional species. *Zootaxa* 5745(1), 1-265.

Hutapea D, Sartiami D, Dadang D, Hidayat P (2025) Western flower thrips *Frankliniella occidentalis* Pergande (Thysanoptera: Thripidae): A newly recorded invasive species in Indonesia. *Jurnal Hama dan Penyakit Tumbuhan Tropika* 25(2), 309-316. <https://doi.org/10.23960/jhptt.225309-316>

Kiige JK, Kavoo AM, Mwajita MR, Kiirika LM (2026) Prevalence, severity, and distribution of potato cyst nematode in Nyandarua and Nyeri Counties, Kenya. *Journal of Agricultural Sciences-Sri Lanka* 21(1), 58-74. DOI: 10.4038/jas.v21i1.11148

Mahanta D, Dhkal M (2025) First report of infection of watermelon chlorotic stunt virus on muskmelon (*Cucumis melo*) in India. *Journal of Plant Pathology* 108, 855.
<https://doi.org/10.1007/s42161-025-02083-x>

Nishikanta Singh K, Taptamani H, Songomsing Chiru TD, Varatharajan R (2026) Biology of red-banded thrips *Selenothrips rubrocinctus* (Giard) (Insecta: Thysanoptera: Thripidae) on oak leaf. *Hexapoda, Insecta Indica* 32(2), 1-5,
<https://doi.org/10.55446/hexa.2026.655>

Nugnes F, Carbone C, Miele F, Pica F, Pierro S, Sasso R, Bodini M, Bernardo U (2026) Contrasting invasion strategies, convergent outcomes: establishment of *Zaprionus tuberculatus* and *Ceroplastes ceriferus* in Italy. *Insect* 17(2), 198.
<https://doi.org/10.3390/insects17020198>

Ochaeta JF (2026) Diversidad de escarabajos descortezadores y barrenadores (Coleoptera: Curculionidae, Scolytinae) en una plantación de aguacate y un bosque natural en Flores, Petén. *CUNZAC: Revista Académica* 9(1), 34-49.
<https://doi.org/10.46780/cunzac.v9i1.174>

Olmedo-Velarde A, Tannieres M, Kashafi J, Shakhzadyan H, Breugnot D, Heck ML (2026) First report of cherry leafroll virus infecting tree of heaven (*Ailanthus altissima*), detected in Greece. *Plant Disease* (early view)
<https://doi.org/10.1094/PDIS-02-26-0343-PDN>

PPQ (2025) Cooperative Agricultural Pest Survey (CAPS) Pest Datasheet for *Gymnandrosoma aurantianum* (Tortricidae): Citrus fruit borer. United States Department of Agriculture, Animal and Plant Health Inspection Service, Plant Protection and Quarantine (PPQ), Raleigh, NC. <https://caps.ceris.purdue.edu/wp-content/uploads/2025/12/Gymnandrosoma-aurantianum-CAPS-Datasheet.pdf>

Semmar S (2025) The first record of *Vespa velutina* Lepeletier, 1836 in Algeria and Biocontrol Implications. *Commagene Journal of Biology* 9(2), 243-244.
<https://doi.org/10.31594/commagene.1794133>

Setyaningrum H, Martono E, Mo J, Subandiyah S, Joko T, Soffan A (2026) Distribution of *Diaphorina citri*, a citrus huanglongbing vector in Indonesia and new locality records. *Jurnal Hama dan Penyakit Tumbuhan Tropika* 26(1), 112-135.
<https://doi.org/10.23960/jhptt.126112-135>

Silva BA, Kauffmann CM, Cardenas SB, Queiroz PS, Batista AM, Mota HB, Inoue-Nagata AK, Freitas DM, Nagata T (2026) First report of melon and cucumber plants as natural hosts of cowpea mild mottle virus. *Journal of Plant Pathology* (early view) <https://doi.org/10.1007/s42161-026-02122-1>

Van der Vyver LS, De Bruin W, Siyoum N, Nsibo DL, Groenewald JZ, Crous PW, Korsten L (2025) Exploring *Neopestalotiopsis* diversity associated with blueberry leaf and twig blight in South African nurseries. *Fungal Systematics and Evolution* **16**, 41-63. <https://doi.org/10.3114/fuse.2025.16.3>

Waibel KG, Goodnight KM, da Silva CR, Bonkowski JC, Creswell TC, Poudel P, Quinn DJ, Ruhl GE, Shim S, Weaver JC, Wise KA (2025) Tracking the distribution and risk of tar spot of corn in Indiana from 2015 to 2022. *Plant Health Progress* **26**(4), 662-674. <https://doi.org/10.1094/PHP-08-24-0082-S>

Welsh Government (2026-01-20) First finding of yellow-legged hornet in Wales Press release. <https://www.gov.wales/first-finding-yellow-legged-hornet-wales>

Yeshwanth HM, Viswanathan A, Hariharakrishnan S, Brown SD, Karuppannasamy A, Hiremath SR (2025) Observations on iNaturalist reveal the establishment of non-native Eucalyptus weevil *Gonipterus platensis* (Coleoptera: Curculionidae) in Tamil Nadu, India. *Journal of Insect Science* **25**(2), 18. <https://doi.org/10.1093/jisesa/ieaf029>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, signalement détaillé, nouvelles plantes-hôtes

Codes informatiques : AILAL, AMAZMA, CERPCE, CLRVO0, CPMMV0, CRTZCL, CSPDMI, DACUDO, DIAACI, ECDYAU, FRANIT, FRANOC, GONPPL, GONPSC, HELTHA, HETDRO, MCCTAB, NAPOGY, NPESRS, PHYRMA, SLENRU, TETREV, VESPVE, WMCSVO, XYLSCO, XYLSMO, ZAPRTU, CA, CI, DZ, GB, GT, ID, IN, IT, KE, NZ, PY, US, ZA

2026/056 Base de données de l'UE sur les interceptions d'organismes nuisibles sur les végétaux et autres objets importés

La Commission européenne a récemment publié l'application interactive [QlikSense](#). Cet outil permet de retrouver, à partir de la base de données TRACES, les données relatives aux cas de non-conformité concernant les envois de végétaux, produits végétaux et autres objets importés dans l'UE. L'outil permet de visualiser les données par origine, organisme nuisible et type de marchandise.

L'application contient des données à partir de 2022, et est mise à jour deux fois par mois, les 6 et 21 de chaque mois.

L'application est disponible ici : https://food.ec.europa.eu/plants/plant-health-and-biosecurity/europhyt/interceptions_en

Source: Commission européenne (2026-02).

Mots clés supplémentaires : interception, base de données

Codes informatiques : UE

2026/057 Premier signalement de *Spodoptera frugiperda* en Espagne

L'ONPV d'Espagne a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de la légionnaire d'automne, *Spodoptera frugiperda* (Lepidoptera: Noctuidae - Liste A2 de l'OEPP), sur son territoire. En novembre 2025, 3 adultes mâles de *S. frugiperda* ont été capturés dans un piège placé dans une parcelle de maïs (*Zea mays*) à Antequera (province de Málaga, Andalucía). L'identité de l'organisme nuisible a été confirmée par le Laboratoire national de référence. Aucun symptôme n'a été observé sur des plantes-hôtes dans la zone entourant le piège. Des mesures phytosanitaires officielles sont appliquées conformément au Règlement d'exécution (UE) 2023/1134 de la Commission afin d'éradiquer le ravageur. Elles comprennent des traitements insecticides dans la zone délimitée, la mise en place d'un réseau de piégeage autour de la parcelle de capture des spécimens, ainsi que des inspections des installations situées aux environs et qui importent des plantes-hôtes. L'ONPV note que les conditions climatiques qui ont suivi cette découverte n'étaient pas favorables à l'établissement de *S. frugiperda*.

Le statut phytosanitaire de *Spodoptera frugiperda* en Espagne est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, ravageur détecté dans un seul piège, donnant lieu à une action phytosanitaire, sous surveillance.**

Source: ONPV d'Espagne (2026-02).

Règlement d'exécution (UE) 2023/1134 de la Commission du 8 juin 2023 relatif aux mesures destinées à éviter l'introduction, l'établissement et la propagation de *Spodoptera frugiperda* (Smith) sur le territoire de l'Union, modifiant le règlement d'exécution (UE) 2019/2072 et abrogeant la décision d'exécution (UE) 2018/638. OJ L 149. http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2023/1134/oj

Photos : *Spodoptera frugiperda*. <https://gd.eppo.int/taxon/LAPHFR/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : LAPHFR, ES

2026/058 Incursion de *Bactrocera dorsalis* en Espagne

L'ONPV d'Espagne a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première découverte de *Bactrocera dorsalis* (Diptera: Tephritidae - Liste A1 de l'OEPP) sur son territoire. En octobre 2025, trois adultes de *B. dorsalis* ont été capturés dans un piège placé dans un verger de la commune d'El Astillero (Cantabria). Le Laboratoire régional a confirmé l'identité de l'espèce comme étant *Bactrocera dorsalis*. Des mesures phytosanitaires officielles sont mises en œuvre, y compris une surveillance intensive et l'élimination sécurisée de tout fruit tombé des plantes-hôtes dans un rayon de 500 m autour du piège d'origine. Selon une évaluation de *B. dorsalis* réalisée par l'EFSA (2025), l'ONPV d'Espagne ne pense pas que *B. dorsalis* puisse s'établir en Cantabria. La source du foyer n'est pas connue, mais l'ONPV note la présence de plusieurs points d'entrée à proximité (un marché de gros, ainsi que le port et l'aéroport de Santander).

Le statut phytosanitaire de *Bactrocera dorsalis* en Espagne est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Source: ONPV d'Espagne (2025-12).

European Food Safety Authority (EFSA), Tramontini S, Gilioli G, de la Peña E, Rzepecka D, Scala M, Sánchez B, Nougadère A, Vos S, Council for Agricultural Research and Economics (CREA), Turillazzi F. *Bactrocera dorsalis* - Pest Report to support the

ranking of EU candidate priority pests. *EFSA supporting publication* 2025:EN-9326. 54 pp. <https://doi.org/10.2903/sp.efsa.2025.EN-9326>

Photos : *Bactrocera dorsalis*. <https://gd.eppo.int/taxon/DACUDO/photos>

Mots clés supplémentaires : incursion

Codes informatiques : DACUDO, ES

2026/059 Mise à jour sur la situation de *Bactrocera dorsalis* en Grèce

En Grèce, *Bactrocera dorsalis* (Diptera: Tephritidae - Liste A1 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois en juin 2024 (SI OEPP 2024/148) et il a été éradiqué (SI 2024/187).

En 2025, un réseau de suivi de ce ravageur a été mis en place dans la région de l'Attique, avec 103 pièges de type Delta appâtés au méthyl eugénol. En juillet 2025, 16 adultes mâles ont été capturés simultanément dans 6 pièges placés dans le district central d'Athènes, et distants de 500 m à environ 2 km les uns des autres. 100 pièges jaunes collants appâtés au méthyl eugénol ont ensuite été déployés dans le district. En date de décembre 2025, 35 *B. dorsalis* avaient été capturés dans plusieurs pièges du district central d'Athènes et sur un site du district occidental d'Athènes, sur une superficie de 8-9 km². En 2025, 41 adultes mâles au total ont été capturés dans 23 pièges.

Une zone réglementée a été délimitée et des mesures officielles sont appliquées conformément au Règlement d'exécution (UE) 2025/311 de la Commission.

La situation de *Bactrocera dorsalis* en Grèce peut être décrite ainsi : **Présent, non largement disséminé et faisant l'objet d'une lutte officielle.**

Source: Ministry of rural development and food (2026-02).

Règlement d'exécution (UE) 2025/311 de la Commission du 14 février 2025 relatif à des mesures visant à éradiquer et à empêcher l'établissement et la dissémination sur le territoire de l'Union de mouches des fruits des espèces *Bactrocera dorsalis* (Hendel), *Bactrocera latifrons* (Hendel) et *Bactrocera zonata* (Saunders). OJ L, 2025/311, http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2025/311/oj

Photos : *Bactrocera dorsalis* . <https://gd.eppo.int/taxon/DACUDO>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : DACUDO, GR

2026/060 Premier signalement de *Bactrocera zonata* en Grèce

Bactrocera zonata (Diptera: Tephritidae - Liste A2 de l'OEPP) est signalé pour la première fois en Grèce. Le ravageur fait l'objet d'un suivi dans la région de l'Attique, par le même réseau de pièges que celui utilisé pour la surveillance de *Bactrocera dorsalis* (SI OEPP 2026/059). La première capture a eu lieu en juin 2025 dans un piège du district nord d'Athènes et d'autres spécimens ont été capturés dans des pièges des districts central et occidental d'Athènes entre juin et décembre 2025, sur une superficie d'environ 50 km². En 2025, 43 mâles adultes au total ont été capturés dans 35 pièges. Le plus grand nombre de pièges ayant capturé le ravageur se trouvaient dans le district central d'Athènes.

Une zone réglementée a été délimitée et des mesures officielles sont appliquées conformément au Règlement d'exécution (UE) 2025/311 de la Commission.

La situation de *Bactrocera zonata* en Grèce peut être décrite ainsi : **Présent, non largement disséminé et faisant l'objet d'une lutte officielle.**

Source: Ministry of rural development and food (2026-02).

Règlement d'exécution (UE) 2025/311 de la Commission du 14 février 2025 relatif à des mesures visant à éradiquer et à empêcher l'établissement et la dissémination sur le territoire de l'Union de mouches des fruits des espèces *Bactrocera dorsalis* (Hendel), *Bactrocera latifrons* (Hendel) et *Bactrocera zonata* (Saunders). OJ L, 2025/311, http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2025/311/oj

Photos : *Bactrocera zonata*. <https://gd.eppo.int/taxon/DACUZO/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : DACUZO, GR

2026/061 Premier signalement de *Dacus frontalis* en France

Dacus frontalis (Diptera : Tephritidae, organisme de quarantaine de l'UE en tant que *Dacus* spp.) est un ravageur important des fruits de cucurbitacées en Afrique et au Moyen-Orient. Sa présence a été signalée en Tunisie en 2014 (SI OEPP 2015/137) et plus récemment en Algérie, au Maroc (SI 2024/032) et aux Islas Canarias (SI 2025/060), et il a été intercepté en Belgique (SI 2025/061).

L'ONPV de France a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première découverte de *D. frontalis* sur son territoire. Dans le cadre de prospections officielles, 23 larves de *Dacus* sp. ont été trouvées en septembre 2025 dans deux petites parcelles de *Cucurbita pepo* dans une zone urbaine du département des Alpes-Maritimes (région Provence-Alpes-Côte d'Azur). En octobre 2025, trois adultes de *D. frontalis* ont été capturés dans un piège et le Laboratoire national de référence a confirmé l'identité de l'espèce comme étant *Dacus frontalis*. Des mesures phytosanitaires officielles sont appliquées pour éradiquer le ravageur dans une zone délimitée qui comporte quatre parcelles adjacentes de courgettes (*C. pepo*). Ces mesures comprennent une surveillance renforcée, l'interdiction de planter *C. pepo* et l'incinération des fruits infestés. Une campagne de sensibilisation locale est menée auprès des producteurs.

Le statut phytosanitaire de *Dacus frontalis* en France est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, détection dans deux parcelles de *Cucurbita pepo* (courgette), donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de France (2025-12).

Photos : *Dacus frontalis*. <https://gd.eppo.int/taxon/DACUFR/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : DACUFR, FR

2026/062 Premier signalement de *Thrips parvispinus* en Sicilia (Italie)

Thrips parvispinus (Thysanoptera: Thripidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) est signalé pour la première fois en Italie. Au cours d'une prospection sur la présence des thrips dans le sud-est de la région Sicilia, *T. parvispinus* a été signalé en octobre 2025 sur des fleurs de gerbera (*Gerbera jamesonii*) dans une serre de la commune de Vittoria (province de Ragusa). En novembre 2025, Massimino *et al.* (2026) ont reçu des échantillons de feuilles de gardénias (*Gardenia jasminoides*) et de mimosa (*Acacia* sp.) présentant des

symptômes, provenant de Milazzo (province de Messina), ainsi que de plants de poivron (*Capsicum annuum*) de Licata (province d'Agrigento), sur lesquels la présence de *T. parvispinus* a été confirmée. L'identité du ravageur a été confirmée par des analyses morphologiques et moléculaires.

Étant donné les dégâts causés par ce ravageur en Espagne, les auteurs estiment que la présence de *T. parvispinus* en Sicilia pourrait constituer une menace majeure pour la production légumière de la région (en particulier des *Capsicum* spp.).

La situation de *Thrips parvispinus* en Sicilia (Italie) peut être décrite ainsi : **Présent, non largement disséminé.**

Source: Massimino Cocuzza G, Hmad EB, Novara R (2026) First report in Italy of *Thrips parvispinus* (Karny, 1922)(Thysanoptera, Thripidae), a major threat for Sicilian horticulture and floriculture. *EPPO Bulletin* (early view).
<https://doi.org/10.1111/epp.70053>

Photos : *Thrips parvispinus*. <https://gd.eppo.int/taxon/THRIPV/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : THRIPV, IT

2026/063 Premiers signalements de *Thrips parvispinus* en tant que vecteur de virus

Thrips parvispinus (Thysanoptera: Thripidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) est signalé être un vecteur du groundnut bud necrosis virus (GBNV, *Orthotospovirus arachinsecrosis*) dans des cultures de tomate (*Solanum lycopersicum*) au Tamil Nadu (Inde)

T. parvispinus est également jugé être le vecteur de la maladie des taches jaunes causée par le melon yellow spot virus (*Orthotospovirus meloiflavi*) sur melon (*Cucumis melo*), dont des foyers ont été observés en Indonésie.

Source: Sharanya R, Gayathri M, Renukadevi P, Saranya N, Suganthy M, Varanavasiappan S, Nakkeeran S (2025) First record of the transmission of groundnut bud necrosis virus (GBNV) in tomato by Southeast Asian thrips, *Thrips parvispinus*. *3 Biotech* **15**(12), 426.

Hartono S, Kandito A, Priyatmojo A (2025) First report and yield reduction of emerging yellow spot disease on melon (*Cucumis melo*) caused by melon yellow spot virus (MYSV) in Indonesia. *Pertanika J. Trop. Agric. Sci.* **48**(5), 1399-1406.

Photos : *Thrips parvispinus*. <https://gd.eppo.int/taxon/THRIPV/photos>

Mots clés supplémentaires : étiologie

Codes informatiques : THRIPV, IN, ID

2026/064 Incursions de Scolytinae non européens en Slovénie

L'ONPV de Slovénie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP des premières découvertes de quatre Scolytinae non européens (Coleoptera: Curculionidae: Scolytinae) sur son territoire. Les 'Scolytinae non européens' sont des organismes de quarantaine de l'UE.

Des scolytes ont été capturés dans des pièges dans le cadre d'un projet scientifique mené par l'Institut forestier de Slovénie. En décembre 2025, 2 adultes de *Cyrtogenius luteus* et 3 adultes de *Cyclorhipidion bodoanum* ont été trouvés dans un piège à proximité de la

frontière avec l'Italie, dans la région de Goriška (ouest de la Slovénie). En février 2026, 3 adultes de *Cyclorhipidion distinguendum* ont été capturés dans trois pièges et 2 adultes de *Dryoxylon onoharaense* dans deux pièges dans la région de Goriška. L'identité des organismes nuisibles a été confirmée par des tests morphologiques et moléculaires. En 2026, le programme de prospection pluriannuel mené par l'ONPV comprendra des prospections sur les Scolytinae non européens.

Cyrtogenius luteus est natif d'Asie du Sud-Est et est établi en Italie et dans certaines zones d'Amérique du Sud (Stazione *et al.*, 2026).

Cyclorhipidion bodoanum a été introduit en Europe dans les années 1960 et est établi dans de nombreux pays d'Europe occidentale (Kirkendall & Faccoli, 2010).

Cyclorhipidion distinguendum est natif d'Asie du Sud-Est, et a été signalé en France, en Suisse (SI OEPP 2023/045) et aux États-Unis (Atkinson, 2026).

Dryoxylon onoharaense est natif d'Asie de l'Est et a été signalé aux États-Unis et en Italie (SI 2023/045).

Le statut de *Cyrtogenius luteus* en Slovénie est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, sous surveillance.**

Le statut de *Cyclorhipidion bodoanum* en Slovénie est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, sous surveillance.**

Le statut de *Cyclorhipidion distinguendum* en Slovénie est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, sous surveillance.**

Le statut de *Dryoxylon onoharaense* en Slovénie est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, sous surveillance.**

Source: Atkinson TH (2026) Bark and Ambrosia Beetles of the Americas. *Cyclorhipidion distinguendum*. Accessed at: https://www.barkbeetles.info/amer_chklist_target_species.php?lookUp=7552

Kirkendall LR, Faccoli M (2010) Bark beetles and pinhole borers (Curculionidae, Scolytinae, Platypodinae) alien to Europe. *ZooKeys* 17(56), 227. <https://doi.org/10.3897/zookeys.56.529>

ONPV de Slovénie (2026-01, 2026-02).

Stazione L, Soliani C, Cognato A, Gomez DF, Avtzis D, Eskiviski E, Martinez Crosa G, Lin W, Li Y, Corley J, Lantschner V (2026) Reconstructing the invasion history of the bark beetles *Orthotomicus erosus* and *Cyrtogenius luteus* (Coleoptera, Curculionidae, Scolytinae) in South America. *Biological Invasions* 28(2), 49. <https://doi.org/10.1007/s10530-026-03779-6>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, incursion

Codes informatiques : CYRGLU, XYLBCA, DRYXON, CYCRFU, SI

2026/065 Mise à jour sur la situation de *Scirtothrips dorsalis* et de *S. aurantii* au Portugal

Au Portugal, *Scirtothrips dorsalis* (Thysanoptera: Thripidae - Liste A2 de l'OEPP) a été détecté pour la première fois en 2024 dans l'Algarve (SI OEPP 2024/237) et *Scirtothrips aurantii* (Thysanoptera: Thripidae - Liste A1 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois dans la partie continentale du Portugal en 2022 dans les régions de l'Algarve et de l'Alentejo, et à Madeira en 2024 (SI OEPP 2023/036, SI 2024/010, SI 2024/099). Des mesures officielles sont appliquées.

Au cours du programme de prospection officiel mené en 2025 dans l'Algarve, les espèces de plantes-hôtes suivantes ont été trouvées infestées par *S. aurantii*: *Citrus x limon*, *Citrus reticulata*, *Citrus x aurantium* var. *sinensis*, *Citrus* sp., *Citrus x aurantiifolia*, *Citrus x nobilis*, *Diospyros kaki*, *Ficus carica*, *Malus domestica*, *Myoporum* sp., *Myrtus communis*, *Persea americana*, *Prunus persica*, *Punica granatum*, *Rosa* sp., *Rubus idaeus*, *Rubus* sp., *Vitis vinifera*. En outre, plusieurs espèces hôtes ont été signalées infestées pour la première fois : *Arbutus unedo*, *Cydonia oblonga*, *Fragaria* sp., *Lycianthes rantonnetii*, *Ricinus communis* et *Rubus ulmifolius*.

Au cours du même programme de prospection, *S. dorsalis* a été détecté sur *Myoporum* sp. et *Citrus x limon*, et pour la première fois sur l'adventice *Ricinus communis* le long d'une route en Algarve.

En date de mars 2026, 106 zones délimitées ont été établies pour *S. aurantii*, cinq pour *S. dorsalis* et deux où les deux espèces sont présentes (toutes dans la région de l'Algarve). De nouvelles zones délimitées ont été établies à Monchique et à Faro, et des mesures phytosanitaires officielles sont mises en œuvre conformément au Règlement (UE) 2016/2031.

Le statut phytosanitaire de *Scirtothrips dorsalis* au Portugal est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'éradication, seulement dans certaines parties de l'État membre concerné.**

Le statut phytosanitaire de *Scirtothrips aurantii* au Portugal est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'éradication, seulement dans certaines parties de l'État membre concerné.**

Source: ONPV du Portugal (2026-02, 2026-03).

Photos : *Scirtothrips dorsalis*. <https://gd.eppo.int/taxon/SCITDO/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : SCITDO, SCITAU, PT

2026/066 Éradication du foyer de *Pomacea* sp. en France

En France, un foyer de *Pomacea* sp. ('escargots-pomme', Ampullariidae - organisme de quarantaine de l'UE), avait été trouvé en juillet 2018 dans la commune de Fréjus (département du Var) (SI OEPP 2018/161). Des mesures d'éradication ont été appliquées et une surveillance a été menée dans la zone infestée.

En 2021, 2 adultes et 5 œufs avaient été détectés. Aucun spécimen, à aucun stade de développement, n'a été détecté depuis.

Le statut phytosanitaire de *Pomacea* sp. en France est officiellement déclaré ainsi : **Absent, organisme nuisible éradiqué.**

Source: ONPV de France (2026-03).

Règlement d'exécution (UE) 2024/2013 de la Commission du 23 juillet 2024 relatif à des mesures destinées à prévenir l'établissement et la propagation de *Pomacea* (Perry) sur le territoire de l'Union et à l'éradiquer, abrogeant la décision d'exécution 2012/697/UE. JO L, 2024/2013, 26.7.2024.
http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2024/2013/oj

Mots clés supplémentaires : éradication, absence

Codes informatiques : 1POMAG, POMASP, FR

2026/067 Nouvelle découverte de *Bursaphelenchus xylophilus* en France

Le nématode du pin *Bursaphelenchus xylophilus* (Liste A2 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois en France en novembre 2025 dans la commune de Seignosse (département des Landes, région Nouvelle-Aquitaine) (SI OEPP 2025/263). Des mesures officielles sont appliquées.

La surveillance officielle menée dans un rayon de 3 km autour du site de la première découverte a permis d'identifier un autre *Pinus* présentant des symptômes, dans la commune d'Angresse, dans un parc privé situé à 2,3 km au sud du foyer initial. L'identité du ravageur a été confirmée en mars 2026. L'arbre infesté a été immédiatement abattu et broyé. La surveillance sera intensifiée dans cette zone. La zone délimitée sera modifiée en conséquence.

Le statut phytosanitaire de *Bursaphelenchus xylophilus* en France est officiellement déclaré ainsi : **Présent, seulement dans certaines parties de l'état membre concerné, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de France (2026-03).

Préfet de la Gironde (2026-03-18) Communiqué de presse : Nématode du pin : une nouvelle détection autour du foyer de Seignosse
<https://www.gironde.gouv.fr/Actualites/Communiques-de-presse/Communiques-de-presse-2026/Mars-2026/Nematode-du-pin-Une-nouvelle-detection-autour-du-foyer-de-Seignosse>

Photos : *Bursaphelenchus xylophilus*. <https://gd.eppo.int/taxon/BURSYX/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : BURSYX, FR

2026/068 Mise à jour sur la situation de *Meloidogyne enterolobii* en Italie

En Italie, le nématode à galles *Meloidogyne enterolobii* (Liste A2 de l'OEPP) avait été détecté pour la première fois en mars 2023 sur des *Ficus microcarpa* importés dans la région de Toscana, et il a été éradiqué (SI OEPP 2023/085, SI 2023/139). Le nématode a ensuite été trouvé dans une pépinière à Fiumefreddo di Sicilia (province de Catania - Sicilia) (SI 2024/199). Des foyers ont été signalés depuis dans plusieurs régions. Dans tous les cas, des mesures officielles sont mises en œuvre pour éradiquer le ravageur.

- Sicilia

En février 2025, le ravageur a été détecté dans une pépinière à Mascali (province de Catania) sur des *Ficus microcarpa* (bonsaïs) récemment importées de Chine. Les plantes infestées ont été détruites. En juillet 2025, le ravageur a toutefois été de nouveau détecté dans une pépinière adjacente aux deux sites sur lesquels il avait été trouvé et éradiqué.

En avril 2025, le ravageur a été détecté sur des *Callistemon* sp. exportés vers les Pays-Bas par une pépinière de Giarre (province de Catania). La présence du ravageur a été confirmée dans la pépinière, et l'ensemble du lot de plantes a été détruit.

- Marche

M. enterolobii a été trouvé dans une jardinerie à Pesaro (province de Pesaro et Urbino) suite à une prospection de traçabilité menée après une interception aux Pays-Bas sur *Chrysalidocarpus lutescens* (SI 2025/264). Cinq des six *C. lutescens* du lot infesté avaient

déjà été vendus à des consommateurs et n'ont pas pu être retrouvés. En octobre 2025, la plante restante s'est avérée infestée par *M. enterolobii* et a été détruite.

Toscana

M. enterolobii a été trouvé dans une pépinière à Pescia (province de Pistoia) à la suite d'une prospection de traçabilité en amont menée suite à une interception sur des *Melaleuca citrina* (syn. *Callistemon citrinus*) et *Callistemon 'masotti'* au Royaume-Uni. Les plants provenaient de Sicilia.

Le statut phytosanitaire de *Meloidogyne enterolobii* en Italie est officiellement déclaré ainsi : **Présent, dans certaines parties de l'État membre, en cours d'éradication.**

Source: ONPV d'Italie (2025-12).

Photos : *Meloidogyne enterolobii*. <https://gd.eppo.int/taxon/MELGMY/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : MELGMY, IT

2026/069 Mise à jour sur la situation de *Meloidogyne enterolobii* aux Pays-Bas

L'ONPV des Pays-Bas a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la situation du nématode à galles *Meloidogyne enterolobii* (Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire.

M. enterolobii a été signalé pour la première fois aux Pays-Bas en janvier 2023 sur des *Ficus microcarpa* d'ornement en pot provenant d'une entreprise de vente au détail (SI OEPP 2023/046) et il a été éradiqué (SI 2024/245). Le nématode a de nouveau été détecté en 2025 dans plusieurs localités sur des *Chrysalidocarpus lutescens* (syn. *Dypsis lutescens*) asymptomatiques en pot provenant d'El Salvador (SI 2025/264). L'ONPV a confirmé que ces foyers ont été éradiqués.

Le ravageur a de nouveau été détecté à deux reprises en 2025 sur des *Ficus microcarpa* d'ornement en pot provenant de Chine. Des galles ont été observées sur les racines des plantes. Les deux foyers ont été éradiqués.

Une détection récente a eu lieu en 2026 sur des *Syzygium buxifolium* d'ornement en pot provenant de Chine. Des galles ont été observées sur les racines des plantes. Des mesures d'éradication sont appliquées et comprennent la destruction de tous les lots infestés. Les plantes partageant le même système de distribution d'eau sont soumises à une période d'incubation de 10 semaines avant d'être à nouveau inspectées.

Le statut phytosanitaire de *Meloidogyne enterolobii* aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, en cours d'éradication sur des plantes ornementales en conditions protégées.**

Source: ONPV des Pays-Bas (2026-02).

Photos : *Meloidogyne enterolobii*. <https://gd.eppo.int/taxon/MELGMY/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : MELGMY, NL

2026/070 Nouveaux signalements de *Diplodia bulgarica*, ravageur émergent du pommier

Diplodia bulgarica est un champignon pathogène décrit en 2012, qui affecte le pommier sauvage (*Malus sylvestris*) en Bulgarie et provoque des chancres et le dépérissement des pommiers (*M. domestica*). Depuis 2017, d'autres signalements de *D. bulgarica* ont eu lieu en Asie, en Europe et aux États-Unis :

- Serbie : Au cours des récoltes de pommes entre 2016 et 2018, *D. bulgarica* a été identifié comme l'un des sept champignons pathogènes responsables de pourriture des pommes avant et après la récolte dans les vergers et les entrepôts de Serbie (Vučković *et al.*, 2022).
- Inde : Au cours de la période de végétation 2017-2018, des symptômes de chancre noir ont été observés sur pommier dans des vergers commerciaux de plusieurs zones de production de pommes (Nabi *et al.*, 2020).
- Allemagne : en 2018, *D. bulgarica* a été identifié comme étant l'agent causal de chancres noirs, et dans les cas extrêmes de mortalité, sur pommier et poirier (*Pyrus communis*) dans un verger biologique du Baden-Württemberg (Hinrichs-Berger *et al.*, 2021). Une prospection menée en 2023 a montré que le pathogène est présent dans presque tous les Länder allemands (Zugschwerdt *et al.*, 2023).
- Türkiye : en 2019, *D. bulgarica* a été identifié comme étant l'agent causal de symptômes de chancres sur pommier dans la province d'Isparta (Eken, 2021).
- États-Unis (California) : au cours de l'hiver 2023, *D. bulgarica* a été identifié comme étant l'agent causal de symptômes de chancre noir sur pommier dans deux vergers commerciaux du comté de Sonoma, en California. Entre 10 et 30 % des arbres de chaque zone présentaient des symptômes (Elfar *et al.*, 2024).
- Chine (Xinjiang) : en mai 2024, des chancres noirs ont été observés sur *M. domestica* et *M. sieversii* dans la préfecture autonome kazakhe d'Ili. Environ 30 à 40 % des arbres de chaque zone présentaient des symptômes (Xie *et al.*, 2025).
- Pologne : à l'été 2024, *D. bulgarica* a été identifié comme étant l'agent causal de chancres noirs sur les branches et les troncs de pommiers âgés de 24 et 60 ans dans un jardin historique à Nieborów (comté de Łowicz, voïvodie de Łódź). Plus de 40 % des pommiers de la zone présentaient des symptômes (Głos & Michalecka, 2026).

Source: Eken C (2021) *Diplodia bulgarica*, a new record for Turkey. *Mycotaxon* **136**, 669-673.

Elfar K, Carachure C, Bustamante MI, Andrews E, Eskalen A (2024) First report of *Diplodia bulgarica* causing black canker on apple in California. *Plant Disease* **108**(2), 531 <https://doi.org/10.1094/PDIS-10-23-2031-PDN>

Głos H, Michalecka M (2026) First detection of *Diplodia bulgarica*, a new pathogen causing black canker of apple trees in Poland. *Scientific Reports* **16**, 7433 <https://doi.org/10.1038/s41598-026-38714-1>

Hinrichs-Berger J, Zegermacher K, Zgraja G (2021) First report of *Diplodia bulgarica* causing black canker on apple (*Malus domestica*) and pear (*Pyrus communis*) in Germany. *New Disease Reports* **43**(1), e12004 <https://doi.org/10.1002/ndr2.12004>

Nabi SU, Raja WH, Mir JI, Sharma OC, Singh DB, Sheikh MA, Yousuf N, Kamil D (2020) First report of *Diplodia bulgarica* a new species causing canker disease of apple (*Malus domestica* Borkh) in India. *Journal of Plant Pathology* **102**(2), 555-556 <https://doi.org/10.1007/s42161-019-00445-w>

Vučković N, Vico I, Duduk B, Duduk N (2022) Diversity of Botryosphaeriaceae and *Diaporthe* species associated with postharvest apple fruit decay in Serbia. *Phytopathology* 112(4), 929-943 <https://doi.org/10.1094/PHYTO-07-21-0304-R>

Xie S, Wu H, Wang Y, Chen C, Gong F, Guo Y, Li H, Zhang M (2025) First report of *Diplodia bulgarica* causing black rot canker on apple in China. *Plant Disease* 109(9), 1987 <https://doi.org/10.1094/PDIS-04-25-0830-PDN>

Zugschwerdt J, Zegermacher K, Zgraja G, Schrader G, Clovis Douanla-Meli C, Hinrichs-Berger J (2023) Diversity and distribution of *Diplodia* spp. - causative agent of black canker on pome fruit trees in Germany. *Journal für Kulturpflanzen*, 75 (07-08), 196-201. <https://doi.org/10.5073/JfK.2023.07-08.03>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : DIPBBU, RS, TR, DE, CN, BG, IN, PL, US

2026/071 *Diplodia bulgarica*, ravageur émergent du pommier : addition à la Liste d'Alerte de l'OEP

Pourquoi : *Diplodia bulgarica* est un champignon responsable de chancres sur pommiers (*Malus domestica*) et qui cause des dégâts importants en vergers. Il a récemment été signalé pour la première fois dans de nouveaux pays d'Europe et d'Asie. Étant donné l'émergence récente de *D. bulgarica* dans plusieurs pays de la région OEPP, le Secrétariat de l'OEPP a jugé utile de l'ajouter à la Liste d'Alerte de l'OEPP.

Où : *Diplodia bulgarica* a été décrit en Bulgarie en 2012. Cependant, des tests moléculaires récents effectués sur des échantillons prélevés en 2009 en Iran ont permis d'identifier *D. bulgarica*, ce qui indique qu'il pourrait être plus largement disséminé que les signalements actuels. Depuis 2019, il a été signalé en Chine, en Pologne, en Türkiye et aux États-Unis.

Région OEPP : Allemagne, Bulgarie, Pologne, Serbie, Türkiye.

Asie : Chine (Xinjiang), Inde (Jammu & Kashmir), Iran.

Amérique du Nord : États-Unis (California).

Sur quels végétaux : *D. bulgarica* a une gamme d'hôtes limitée au sein de la famille des Rosaceae. L'hôte principal est le pommier (*Malus domestica*), mais il a également été signalé sur des pommiers sauvages (*M. sylvestris*, *M. sieversii*) et sur poirier (*Pyrus communis*).

Dégâts : Les dégâts comprennent des chancres, la brûlure des rameaux, la gommose, la pourriture des fruits avant et après la récolte, le dépérissement, le déclin et la mort des arbres. Les symptômes sont plus graves en cas de stress environnemental, tel que la sécheresse et le froid.

Dissémination : *D. bulgarica* passe l'hiver dans les chancres sur les arbres et les conidies sont lâchées au printemps. La dissémination de *D. bulgarica* n'a pas fait l'objet d'études approfondies, mais elle est probablement similaire à celle des autres *Diplodia*, dont les conidies peuvent être dispersées sur de courtes distances par les éclaboussures d'eau et le vent. Dans le commerce international, le champignon peut être transporté sur des végétaux destinés à la plantation, des fruits ou du bois provenant de plantes infectées.

Filières : végétaux destinés à la plantation, fruits frais et bois de plantes hôtes provenant de pays où il est présent, sol provenant de pays où il est présent, semences ?

Risques éventuels : Les pommiers et les poiriers sont des cultures d'importance économique dans la région OEPP. *D. bulgarica* est un ravageur important en Iran et au Jammu-& Kashmir

(Inde). *D. bulgarica* a été trouvé dans des conditions climatiques variées, notamment tempérées et méditerranéennes/subtropicales, ce qui indique qu'il pourrait s'établir dans de nombreux pays de la région OEPP. Des études supplémentaires sont nécessaires sur la biologie, la gamme d'hôtes, la susceptibilité des cultivars et la répartition géographique de *D. bulgarica*. Plusieurs mesures de lutte sont disponibles, y compris l'élimination du bois mort et des fruits, l'application de fongicides à large spectre contre les maladies du pommier et des options potentielles de lutte biologique à l'aide de bactéries endophytes. On estimait auparavant que *D. bulgarica* était présent principalement dans les systèmes de production biologique, mais des données récentes indiquent qu'il peut s'établir et causer des dégâts importants dans les vergers conventionnels, ce qui indique que la lutte chimique pourrait ne pas être aussi efficace qu'on ne le pensait. Une étude de catégorisation de l'EFSA conclut que *D. bulgarica* pourrait s'établir dans l'ensemble de l'Europe et devrait être considéré comme un organisme de quarantaine potentiel de l'Union.

Sources

- Abdollahzadeh J (2015) *Diplodia bulgarica*, as a new pathogen and potential threat to the apple industry in Iran. *Phytopathologia Mediterranea* 54(1), 128-132. https://doi.org/10.14601/Phytopathol_Mediterr-14686
- Alijani N, Manafi Shabestari M, Ghosta Y (2016) Biocontrol effects of endophytic fungi isolated from apple trees against *Diplodia bulgarica* the causal agent of apple canker disease. *Proceedings of 22nd Iranian Plant Protection Congress*, 339.
- Department of Agriculture, Food and the Marine, Ireland (2025) Express Pest Risk Analysis *Diplodia bulgarica*. Accessible at: <https://pra.eppo.int/pracdbd1a84-5bb0-4e9b-ac4f-38aeac22a2fe>
- EFSA (2023) Pest categorisation of *Diplodia bulgarica*. *EFSA Journal* 21(6), e08070 <https://doi.org/10.2903/j.efsa.2023.8070>
- Głós H, Michalecka M (2026) First detection of *Diplodia bulgarica*, a new pathogen causing black canker of apple trees in Poland. *Scientific Reports* 16, 7433 <https://doi.org/10.1038/s41598-026-38714-1>
- Hagverdi S, Khakvar R, Arzanlou M, Aliasgharzad N (2024) Inhibitory effect of endophytic bacteria with auxin production ability on *Diplodia bulgarica*, the causative agent of apple canker in East Azerbaijan Province. *Journal of Iranian Plant Protection Research* 38(2), 147-157.
- Hanifeh S, Zafari D, Soleimani MJ (2017) Reaction of some apple cultivars to *Diplodia bulgarica* in Iran. *Mycosphere* 8(2), 1253-1260. <https://doi.org/10.5943/mycosphere/8/2/9>
- Julius Kuhn-Institut (2021) Express-PRA for *Diplodia bulgarica*. Accessible at: <https://pra.eppo.int/prad717e30d-fcfc-49af-ac53-0ee3a5cdeafd>
- Nourian A, Salehi M, Safaie N, Khelghatibana F (2024) Biocontrol of *Diplodia bulgarica*, the causal agent of apple canker, using *Trichoderma zelobreve*. *Archives of Microbiology* 206(3), 120.
- Phillips AJ, Lopes J, Abdollahzadeh J, Bobev S, Alves A (2012) Resolving the *Diplodia* complex on apple and other *Rosaceae* hosts. *Persoonia-Molecular Phylogeny and Evolution of Fungi* 29(1), 29-38 <http://dx.doi.org/10.3767/003158512X658899>

Panel en -

Date d'ajout 2026-03

Mots clés supplémentaires : Liste d'Alerte

Codes informatiques : DIPBBU

2026/072 Premier signalement de *Ceratobasidium theobromae* sur manioc au Suriname

Ceratobasidium theobromae (syn. *Rhizoctonia theobromae*) a été signalé récemment en Amérique du Sud, et il s'agit d'un organisme nuisible émergent d'importance mondiale pour la CIPV (SI OEPP 2025/408, SI 2026/002).

Des symptômes de la maladie des balais de sorcière du manioc sont observés au Suriname depuis fin 2025. Fin février 2026, des échantillons ont été prélevés dans des parcelles de

manioc (*Manihot esculenta*) de la région de Marowijne, et le Centre de recherche agricole du Suriname (CELOS) a confirmé l'identité du pathogène comme étant *Ceratobasidium theobromae*.

L'ONPV du Suriname n'a pas encore confirmé officiellement la présence du pathogène sur son territoire. L'ONPV mène des prospections nationales et a organisé des formations pour les agriculteurs. En date de février 2026, l'ONPV a déclaré que les régions de Coronie et de Nickerie sont exemptes de la maladie des balais de sorcière du manioc.

Source: StarNeuws (2026-02-27) CELOS identificeert oorzaak cassaveziekte: schimmel bedreigt voedselteelt [CELOS identifies cause of cassava disease: fungus threatens food production] <https://dagbladdewest.com/2026/02/27/nieuwe-schimmel-bedeigt-cassaveproductie-in-suriname/>

Suriname Ministry of Agriculture

- 2026-02-23: DOAB en LVV onderzoeken melding van cassaveziekte in Marowijne [DOAB and LVV investigate report of cassava disease in Marowijne]. <https://gov.sr/doab-en-lvv-onderzoeken-melding-van-cassaveziekte-in-marowijne/>
- 2026-02-28 : [Coronie and Nickerie free of cassava disease witches' broom] <https://gov.sr/coronie-en-nickerie-vrij-van-cassaveziekte-heksenbezem/>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : ONCOTH, SR

2026/073 Mise à jour sur la pourriture des épis du maïs causée par *Trichoderma afroharzianum* en Europe

Trichoderma afroharzianum a été ajouté à la Liste d'Alerte de l'OEPP car on le pensait associé à des symptômes graves de pourriture des épis du maïs (*Zea mays*), mais son pouvoir pathogène est contesté (SI OEPP 2022/087, SI 2023/194, SI 2024/140).

Entre 2018 et 2024, des souches de *Trichoderma* spp. ont été isolées à partir d'épis de maïs et de sol agricole sur 54 sites d'échantillonnage dans diverses localités d'Europe (principalement en Allemagne, mais également en Autriche, en France, en Italie et en Türkiye). La pourriture des épis causée par *Trichoderma* a été identifiée pour la première fois en Autriche à Neustift, Heiligenkreuz et Rudersdorf (région du Nordburgenland, près des frontières avec la Slovaquie et la Hongrie). Des isolats pathogènes de *T. afroharzianum* ont également été trouvés pour la première fois en Türkiye, à Salihli (province de Manisa, région égéenne) et à Tarsus (province de Mersin, région méditerranéenne). En France, des isolats de *T. afroharzianum* ont été trouvés dans de nouvelles régions : Aquitaine et Bourgogne.

T. afroharzianum était la seule espèce qui présentait un fort pouvoir pathogène sur les épis de maïs. D'autres espèces de *Trichoderma*, telles que *T. harzianum*, colonisaient les épis de maïs de manière endophyte sans provoquer de symptômes.

L'étude montre que *T. afroharzianum* est prévalent dans les régions plus chaudes et plus sèches d'Europe, et absent des régions plus fraîches et plus humides plus au nord. Cela suggère que la température et les précipitations seraient des facteurs clés qui influencent la présence des espèces de *Trichoderma* pathogènes.

Source: Pfordt A, Douanla-Meli C, Voll F, Schrader G, Schäfer BC, von Tiedemann A (2026) Effect of temperature and precipitation on the occurrence of *Trichoderma* ear rot in Europe. *Phytopathology Research* 8(1), 11. <https://doi.org/10.1186/s42483-025-00396-4>

Pfordt A, Von Tiedemann A (2025) Commentary: Is *Trichoderma* ear rot on maize really a new dangerous plant disease? *Frontiers in Agronomy* 7, 1544363. <https://doi.org/10.3389/fagro.2025.1544363>

Pfordt A, Steffen L, Raz T, Naumann M (2024) Impact of *Trichoderma afroharzianum* infection on fresh matter content and grain quality in maize. *Frontiers in plant science* 15, 1436201. <https://doi.org/10.3389/fpls.2024.1436201>

Photos : *Trichoderma afroharzianum*. <https://gd.eppo.int/taxon/TRCDAF/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé, nouveau signalement

Codes informatiques : TRCDAF, DE, AT, TR

2026/074 Premier signalement de *Trichoderma afroharzianum* en tant que pathogène du maïs en Inde

Harish *et al.* (2025) signalent pour la première fois *Trichoderma afroharzianum* (Liste d'Alerte de l'OEPP) en tant que pathogène du maïs (*Zea mays*) en Inde. Il a été signalé causer une pourriture des tiges après la floraison. D'autres champignons, tels que *Fusarium verticillioides* et d'autres espèces de *Fusarium*, avaient déjà été signalés causer une pourriture des tiges du maïs en Inde.

Des tiges de maïs présentant des symptômes ont été collectées dans trois états de l'Inde en 2022. *T. afroharzianum* a été identifié au Karnataka, et *T. harzianum* au Rajasthan et au Telangana. Un test de pouvoir pathogène a été réalisé et a confirmé les postulats de Koch.

Palavi *et al.* (2025) ont également signalé une pourriture des épis causée par *Trichoderma asperellum* et *T. atroviride* au Karnataka.

Source: Harish J, Prasannakumar MK, Karan R, Venkateshbabu G, Vamsidharreddy N, Pallavi KN, Patil SS, Devanna P, Manjunatha C, Mahesh HB (2025) *Trichoderma* spp. as a novel pathogen for maize post-flowering stalk rot in India. *Crop Protection* 195, 107255.

Pallavi KN, Prasannakumar MK, Karan R, Harish J, Mahesh HB, Kavya N, Balasundara DC, Vamsidharreddy N, Ayesha RN (2025) *Trichoderma* ear rot: insights into grain quality degradation, trichothecene risk and metabolic alterations in maize. *Physiological and Molecular Plant Pathology* 140, 102911(abst.)

Photos : *Trichoderma afroharzianum*. <https://gd.eppo.int/taxon/TRCDAF/photos/>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : TRCDAF, TRCDHR, TRCDAS, TRCDAT, FUSAVR, IN

2026/075 Premiers signalements de *Trichoderma* spp. en tant que pathogène des cultures en Chine

Plusieurs espèces de *Trichoderma* ont récemment été signalées causer des maladies des cultures en Chine, sur maïs (*Zea mays*) et morille (*Morchella sextelata*).

Une pourriture des épis de maïs présentant des symptômes fongiques bleu-vert prononcés a été observée entre 2022 et 2025 dans les principales régions productrices de maïs en Chine, y compris dans les provinces du Liaoning, de Hainan, de Beijing et du Henan. Une prospection a été menée et *Trichoderma asperellum*, *T. harzianum* et *Penicillium* spp. ont été isolés à partir d'épis et de tiges de maïs. Des tests de pouvoir pathogène ont montré que *T. asperellum* peut causer la pourriture des épis de maïs.

Au cours de prospections en plein champ menées en 2023-2024 dans des exploitations commerciales de morilles dans les villes de Chengde (province du Hebei) et de Meihou (province de Jilin), les fructifications de morilles (*Morchella sextelata*) étaient fortement colonisées par des hyphes blanches denses, et présentaient des symptômes caractéristiques de pourriture blanche. Dans les cas graves, les tissus infectés présentaient un flétrissement et un effondrement progressifs. La maladie était fortement transmissible et la lutte difficile une fois le champignon établi. Les pathogènes ont été identifiés comme étant *Trichoderma afroharzianum* (Liste d'Alerte de l'OEPP) et *T. tomentosum*.

Source: Liu K, Huang X, Liang R, Wang Y, Bai M, Wang L, Sossah FL, Zhang C (2026) White mold of *Morchella sextelata* caused by *Trichoderma afroharzianum* and *T. tomentosum* in China. *Plant Biosystems* **160**(2), 55.

Wang W, Xiao S, Que F, Le L, Su A, Zhou Z, Zhu X, Zhang Y, Shi L, Zhong T, Zhang H (2026) Maize knows friends or foes? the dark side of *Trichoderma asperellum* as a maize ear rot pathogenic fungus. *Plant biotechnology journal* (early view). <https://doi.org/10.1111/pbi.70489>

Photos : *Trichoderma afroharzianum*. <https://gd.eppo.int/taxon/TRCDAF/photos/>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : TRCDAF, TRCDAS, TRCDTO, CN

2026/076 Les mesures officielles contre *Phytophthora pluvialis* ne s'appliquent plus au Royaume-Uni

Phytophthora pluvialis (Liste d'Alerte de l'OEPP) a été détecté pour la première fois dans la région OEPP en 2021 au Royaume-Uni, sur pruche de l'Ouest (*Tsuga heterophylla*), sapin de Douglas (*Pseudotsuga menziesii*) et mélèze du Japon (*Larix kaempferi*). Six zones délimitées ont été établies en Angleterre, trois en Écosse et cinq au Pays de Galles, avec des mesures officielles associées (SI OEPP 2021/227, SI 2022/060, SI2024/040).

L'ONPV du Royaume-Uni a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de sa décision de lever les restrictions. Des études scientifiques ont montré que le bois n'est pas une filière de dissémination majeure et que la maladie n'a pas un effet majeur sur la valeur commerciale du bois. En outre, les données de la délimitées. Une analyse du risque phytosanitaire (ARP) révisée conclut que *P. pluvialis* présente un risque environnemental et économique faible.

Les zones délimitées ont été révoquées en Angleterre et le seront également en Écosse et au Pays de Galles.

Source: ONPV du Royaume-Uni (2026-03). <https://www.gov.uk/government/news/tree-disease-restrictions-lifted-across-seven-counties>

Rapid risk Analysis for *Phytophthora pluvialis* (updated March 2026). <https://pra.eppo.int/pr/9bf446a3-733a-43e6-88b9-3a8741340126>

Photos : *Phytophthora pluvialis*. <https://gd.eppo.int/taxon/PHYTUV/distribution>

Mots clés supplémentaires : réglementation, signalement détaillé

Codes informatiques : PHYTUV, GB

2026/077 Premier signalement du tomato brown rugose fruit virus en Ukraine

Le tomato brown rugose fruit virus (*Tobamovirus fructirugosum*, ToBRFV - Liste A2 de l'OEPP) est signalé pour la première fois en Ukraine. En avril 2025, le virus a été détecté sur des plants de tomate (*Solanum lycopersicum*) présentant des symptômes, cultivés sous serre dans les oblasts de Khmelnytskyi (ouest de l'Ukraine) et de Tcherkassy (centre de l'Ukraine). L'identité du pathogène a été confirmée par des tests moléculaires.

La situation du tomato brown rugose fruit virus en Ukraine peut être décrite ainsi : **Présent, non largement disséminé.**

Source: Shevchenko O, Pozhylov I, Shevchenko T, Andriichuk O, Korotieieva H, Budzanivska I (2026) First report of tomato brown rugose fruit virus infecting greenhouse tomatoes in Ukraine. *Journal of Plant Pathology* (early view) <https://doi.org/10.1007/s42161-026-02168-1>

Photos : *Tobamovirus fructirugosum*. <https://gd.eppo.int/taxon/TOBRFV/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : TOBRFV, UA

2026/078 Premier signalement de l'African eggplant mosaic virus en Suisse et dans la région OEPP

L'African eggplant mosaic virus (*Potyvirus melongenae*, AEMV) a été détecté pour la première fois en 2013 dans un échantillon d'une espèce d'aubergine (*Solanum aethiopicum*) provenant de Tanzanie, et n'a pas été signalé ailleurs dans le monde depuis. En août 2025, l'AEMV a été identifié simultanément dans trois exploitations du Tessin (Suisse), qui avaient toutes reçu des plants de la même pépinière en Italie. Les plantes infestées étaient des tomates (*Solanum lycopersicum*) et elles présentaient des symptômes sur les fruits.

Le statut phytosanitaire de l'African eggplant mosaic virus en Suisse est officiellement déclaré ainsi : **Présent, dans certaines parties de l'État membre où des hôtes sont cultivés.**

Source: ONPV de Suisse (2026-02).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : AEMV00, CH

2026/079 Premier signalement du wheat mosaic virus en France et dans l'UE

Le wheat mosaic virus virus, également connu sous le nom de High Plains wheat mosaic virus (*Emaravirus tritici*, WMoV - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP), est signalé pour la première fois en France et dans l'UE. Il s'agit de l'agent causal de la maladie 'High Plains disease' du blé et du maïs, qui a été décrite aux États-Unis en 1993. Dans la région OEPP, ce virus avait jusqu'à présent été détecté seulement en Ukraine (SI OEPP 2020/128), et il avait été signalé en 2023 en Iran et en Irak.

Le WMoV a été détecté en France dans le cadre d'une étude sur le virome des céréales par séquençage à haut débit en 2022-2023. Le WMoV a été détecté sur des repousses ayant poussé pendant l'été à partir de semences tombées au cours de la récolte de la culture précédente. Le virus a été détecté sur avoine (*Avena sativa*) dans le département de

Charente-Maritime en 2022 et sur blé (*Triticum aestivum*) collecté en 2023 dans les départements du Tarn et du Loir-et-Cher.

La caractérisation génétique de deux isolats indique que le WMoV est peut-être présent depuis longtemps en France, ou qu'il pourrait avoir été introduit récemment d'une zone où les variants n'ont pas encore été caractérisés.

L'impact de la présence du WMoV en France reste également incertain. Aucun symptôme de la maladie 'High Plains disease' n'a été signalé dans le pays. On note toutefois que des symptômes ont pu être attribués à tort au wheat streak mosaic virus (*Tritimovirus tritici*, WSMV).

Source: Candresse T, Svanella-Dumas L, Huang A, Faure C, Comte R, Marais A (2026) Characterization of French isolates of wheat mosaic virus and identification of multiple variants of genomic RNAs 5 and 6. *Archives of Virology* 171(2), 35.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : WHPV00, FR

2026/080 Premier signalement et éradication de l'American plum line pattern virus au Royaume-Uni

L'ONPV du Royaume-Uni a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première détection de l'American plum line pattern virus (*Ilarvirus APLPV* - Liste A1 de l'OEPP) sur son territoire.

Des échantillons ont été prélevés sur un cerisier (*Prunus* sp.) présentant des symptômes de virose, en lisière d'une petite zone boisée urbaine du North Yorkshire (Angleterre). Une prospection et des tests ont été réalisés dans le cadre d'un projet de recherche visant à développer des méthodes de diagnostic génomique pour plusieurs agents pathogènes. L'arbre a été échantillonné à deux reprises, en 2023 et 2024, et les échantillons ont été testés par séquençage à haut débit ainsi que d'autres échantillons similaires en novembre 2025. L'APLPV a été détecté dans l'échantillon du *Prunus* sp. et des mesures officielles ont été prises pour détruire l'arbre. Aucun autre hôte présentant des symptômes n'a été identifié dans la zone.

Le statut de l'American plum line pattern virus au Royaume-Uni est officiellement déclaré ainsi : **Absent, organisme nuisible éradiqué.**

Source: ONPV du Royaume-Uni (2026-03).

Photos : *Ilarvirus APLPV*. <https://gd.eppo.int/taxon/APLPV0/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, éradication, absence

Codes informatiques : APLPV0, GB

2026/081 Répartition d'*Heracleum mantegazzianum* en Italie

Heracleum mantegazzianum (Apiaceae : Liste des plantes exotiques envahissantes de l'OEPP) est une plante envahissante dans des écosystèmes gérés et non gérés. Elle représente une menace pour la biodiversité, érode les berges des cours d'eau, limite les ressources récréatives, entraîne des pertes économiques et présente un risque sanitaire, car le contact avec sa sève peut provoquer des cloques cutanées. En Italie, des graines de cette espèce ont été introduites pour la première fois en 1890 et la plante a depuis été utilisée à des fins scientifiques et ornementales. *H. mantegazzianum* s'est échappée de culture et est devenue envahissante dans plusieurs zones d'Italie, mais elle a également disparu de plusieurs sites grâce à une gestion efficace ou parce qu'elle n'a pas réussi à s'établir. Une étude a été menée pour cartographier la répartition actuelle d'*H. mantegazzianum* à l'aide de prospections de terrain, de collections d'herbiers et de données de la littérature actuelle. *H. mantegazzianum* est signalée sur 182 sites au total dans l'environnement naturel, à des latitudes comprises entre 44° et 47° Nord et des longitudes comprises entre 7° et 13° Est. Les habitats comprennent des zones riveraines (89 observations), des zones rudérales (68) et des prairies entretenues par l'homme (21), suivis par des types d'habitats représentés par quelques populations : zones humides (4), forêts ouvertes (4), broussailles (3), prairies naturelles (2) et zones agricoles (1). *H. mantegazzianum* reste largement disséminée dans le nord de l'Italie, en particulier dans la région alpine. Même si des efforts concertés ont été déployés pour lutter contre cette espèce depuis son inscription sur la liste des espèces préoccupantes pour l'Union (UE), des mesures de lutte supplémentaires sont nécessaires pour réduire son impact négatif sur la biodiversité et les services écosystémiques.

Source: Celesti-Grapow L, Brundu G, Citterio S, Galasso G, Gentili R, Alessandrini A, Argenti C, Barni E, Bona I, Boscutti F, Castello M, Mainetti A, Martini F, Prosser F, Selvaggi A, Villani M, Wilhelm T, Montagnani C (2026) Distribution of the invasive giant hogweed *Heracleum mantegazzianum* in Italy. *BiolInvasions Records* 15(1), 1-11, <https://doi.org/10.3391/bir.2026.15.1.01>

Photos : *Heracleum mantegazzianum*. <https://gd.eppo.int/taxon/HERMZ/photos>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, signalement détaillé

Codes informatiques : HERMZ, IT

2026/082 L'homéostasie stœchiométrique en tant que caractère permettant de prévoir le potentiel d'invasion

Alternanthera philoxeroides (Amaranthaceae, Liste A2 de l'OEPP) est une plante aquatique émergente que l'on trouve dans des habitats aquatiques et terrestres. Native d'Amérique du Sud, cette espèce est envahissante en Australie, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et dans de nombreux pays d'Asie (par exemple, Inde et Thaïlande). Le succès des invasions d'*A. philoxeroides*, et d'autres plantes envahissantes, est souvent attribué à certains caractères tels que la plasticité phénotypique, la croissance spatiale, la fécondité, la surface foliaire, les caractères fonctionnels et l'efficacité de l'utilisation des ressources. L'homéostasie stœchiométrique est la capacité d'un organisme à maintenir constants des ratios ou concentrations internes d'éléments nutritifs malgré les fluctuations environnementales. L'homéostasie stœchiométrique pourrait être utilisée comme un caractère supplémentaire pour prévoir le potentiel d'invasion d'une espèce. Une étude a été réalisée en Chine en collectant des *A. philoxeroides* avec du sol sur 45 sites (à différentes latitudes et longitudes) et en analysant les plantes pour déterminer l'homéostasie de l'azote, du phosphore et du potassium. Ces analyses ont également été réalisées pour le sol associé. Les résultats

montrent que l'homéostasie de l'azote et du phosphore dans les feuilles est élevée et stable sur l'ensemble des sites, tandis que l'homéostasie du potassium augmente avec la latitude. Le potassium joue un rôle important dans le métabolisme des plantes pour soutenir les fonctions de croissance végétative et les structures de stockage. *A. philoxeroides* pourrait utiliser le potassium de manière parcimonieuse de manière à assurer une croissance rapide et sa capacité à de disséminer dans de nouveaux environnements, favorisant ainsi son expansion rapide en Chine.

Source: Gao A, Xiao H, Chen F, Zhang M, Yang J, Zhang J, Zhang Z, Balah MA, Delgado AN, Wu A (2026) High and stable nutrient homeostasis correlates with the invasion of *Alternanthera philoxeroides*. *Biological Invasions*. **28**, 35
<https://doi.org/10.1007/s10530-025-03708-z>

Photos : *Alternanthera philoxeroides*. <https://gd.eppo.int/taxon/ALRPH/photos>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes

Codes informatiques : ALRPH, CN

2026/083 Performance des populations de *Solanum carolinense* dans sa zone d'indigénat et sa zone d'introduction aux États-Unis et au Japon

Solanum carolinense (Solanaceae - Liste A2 de l'OEPP) est une espèce adventice dans sa zone d'indigénat (Amérique du Nord), où elle peut avoir un impact négatif sur l'agriculture et les prairies. Elle peut se reproduire par graines et par voie végétative, et avoir une croissance rapide et un bon développement dans diverses conditions biotiques et abiotiques. Dans la région OEPP, elle peut envahir diverses cultures, avec des impacts négatifs localisés. Au Japon, *S. carolinense* est jugée être une espèce modérément envahissante et une étude a été menée pour évaluer si *S. carolinense* suit les prédictions de l'hypothèse ERH (Enemy Release Hypothesis), c'est-à-dire (1) les plantes introduites laissent derrière elles leur gamme d'ennemis naturels et (2) la réduction des ennemis naturels favorise l'invasion en libérant les populations de la plante de contraintes qui limitent leur développement. Des prospections ont été menées aux États-Unis et au Japon pour comparer les niveaux de dégâts par les herbivores et les densités de clones des populations de la plante. Malgré une abondance similaire des herbivores de différents groupes taxonomiques, les populations de *S. carolinense* au Japon présentaient des niveaux de dégâts inférieurs à ceux observés aux États-Unis. La densité des clones était plus élevée dans la zone d'introduction (2 à 14 tiges m⁻²) que dans la zone d'indigénat (0,2 à 3,7 tiges m⁻²). Par conséquent, au Japon, *S. carolinense* suit les prévisions de l'hypothèse ERH, même si l'espèce ne cause actuellement pas le déplacement de plantes natives et n'est pas jugée être fortement envahissante.

Source: Halpern SL, Ohgushi T, Utsumi S, Kim TN (2026) Enemy reduction on *Solanum carolinense* in introduced populations in Japan. *Biological Invasions* **28**, 72.
<https://doi.org/10.1007/s10530-026-03789-4>

Photos : *Solanum carolinense*. <https://gd.eppo.int/taxon/SOLCA/photos>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes

Codes informatiques : SOLCA, JP, US

2026/084 Analyse prospective des plantes exotiques dans la région arctique

Au cours des dernières décennies, l'Arctique terrestre a subi une pression croissante des invasions biologiques en raison de l'intensification des activités humaines et du changement climatique. Des études précédentes ont identifié 341 taxons de plantes exotiques dans l'Arctique, parmi lesquelles 188 naturalisés et 11 jugés envahissants. En 2024, une nouvelle analyse prospective a été menée à l'aide de la base de données GloNAF (Global Naturalized Alien Flora), qui comprend 13 939 taxons de plantes vasculaires du monde entier, naturalisés ou exotiques, ainsi que des données climatiques permettant d'évaluer si chaque taxon a le potentiel de s'établir dans la région biogéographique arctique. Cette étude a identifié 2554 taxons végétaux susceptibles de s'établir dans la région arctique. Les cinq nouvelles espèces exotiques potentielles présentant les plus grandes zones de compatibilité climatique dans l'Arctique sont : *Arnica angustifolia* (Asteraceae), qui pourrait trouver des conditions climatiques favorables dans 95 % de la région arctique, suivie de *Koeleria spicata* (Poaceae) (94 %), *Micranthes nelsoniana* (Saxifragaceae) (93 %), *Alnus alnobetula* (Betulaceae) (84 %) et *Senecio nemorensis* (Asteraceae) (62 %). Si l'introduction de nouvelles espèces végétales peut avoir des avantages dans un Arctique en réchauffement rapide (tels que des fonctions ou des services écologiques favorisant la résilience des écosystèmes), d'autres plantes peuvent avoir des conséquences négatives. Étant donné les ressources limitées, les méthodes de gestion devraient donc trouver un équilibre entre le suivi des taxons potentiellement nuisibles et le caractère inévitable des changements écologiques dans la région arctique.

Source: Ulsted TH, Westergaard KB, Dawson W, Speed JDM (2025) Horizon scanning of potential new alien vascular plant species and their climatic niche space across the Arctic. *NeoBiota* **104**, 1-26. <https://doi.org/10.3897/neobiota.104.165054>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes

Codes informatiques : ARXAL, MQZNE, SENNE, TRXSP